L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 AVRIL 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 25 AVRIL 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 36 de la rue Royale, pour clôre les affaires de M. Kelham, beaux meubles, chaises fines, etc.

Par H. Reed, au No 22 de la rue Dumaine entre Treme et Marais, meubles de choix, bijouterie, porcelaine, etc.

Par D. E. Morphy & Son, sur la levée, au debarcadère des chalands—pommes de terre.

Pommes de Terre ! Pommes de terre ! Voyez l'annonce de D. E. Morphy & Son

Les deux mille piastres alloués à l'Auditeur.

Nous nous sommes abstenu jusqu'à présent, de nous mêler à la polémique engagée dans la presse à propos des deux mille piastres allouées à titre de compensation extraordinaire à l'Auditeur par le Bureau de conversion, mais comme il a en été question incidemment dans la chronique de l'*Abeille* par la reproduction d'un argument erroné du *Picayune* et des résolutions de blâme de l'Union des propriétaires, nous croyons nécessaire de dire quelques mots pour présenter les choses sous leur véritable point de vue et afin de rendre justice à un fonctionnaire estimable et consciencieux qui, selon nous, a droit à des éloges pour la manière dont il a rempli son devoir.

Rectifions tout d'abord, l'erreur dans laquelle est tombé le *Picayune*. Ce journal avait dit que sous les auditeurs Clinton et Johnson, on avait converti plus de neuf millions de Bons, tandis qu'on n'en avait converti que deux millions sous M. Jumel et que, cependant, celui-ci demandait une compensation de $2000, tandisque ses prédécesseurs n'en avaient demandé aucune. La raison en est bien simple. Les auditeurs Clinton et Johnson n'ont jamais été secrétaires du bureau de conversion. C'est en vertu de la loi 58 de la session régulière de 1877, que l'Auditeur est devenu secrétaire *ex-officio* du Bureau. Précédemment c'était le Secrétaire d'Etat qui était le secrétaire ex-officio et il avait droit à un émolument d'une piastre pour apposer le sceau de l'Etat à chaque nouveau Bon émis; en outre les secrétaires d'Etat se sont fait allouer diverses sommes pour leurs services.

On voit donc que l'argument de notre confrère portait complètement à faux. Quant à la comparaison faite par l'Union des propriétaires entre les dépenses du bureau de l'Auditeur en 1877 et celles du même bureau en 1858, elle ne nous parait pas juste.

Il ne faut pas oublier que M. Jumel, en prenant possession de son bureau a trouvé toutes les archives enlevées. Il lui a fallu acheter des jeux de livres, faire des dépenses d'installation, et faire effectuer un travail considérable pour établir la situation et reconstituer la comptabilité de l'Etat.

Il serait injuste de ne pas tenir compte de ces circonstances exceptionnelles, et pour être impartial, on ne doit pas comparer les dépenses de 1877 avec celles de 1858. Nous avons lieu d'espérer que celles de 1878 seront moins élevées.

Nous ne prétendons pas dire qu'il n'y ait pas encore de réductions à opérer dans ce bureau, comme dans plusieurs autres; on n'en saurait trop faire dans les conditions financières actuelles. Mais nous protestons contre tout système de critiques vagues et générales qui ne reposent que sur des données erronées ou des suppositions.

En ce qui concerne l'allocation des deux mille piastres, bien que le chiffre n'ait rien d'exagéré si l'on considère les services nouveaux exigés de l'Auditeur qui est un des fonctionnaires les moins rétribués eu égard à l'importance du travail dont il est chargé et à la responsabilité qui pèse sur lui, nous pensons que le gouverneur et l'Orateur ont fait valoir de bonnes raisons pour la repousser.

Dans les conditions où se trouvent les finances de l'Etat, avec les charges qui pèsent sur les contribuables, nous comprenons parfaitement les scrupules qui font repousser une allocation non prévue par la loi elle-même. La majorité du Bureau a pensé, au contraire, que la nature des services rendus justifiait l'allocation, et elle a cédé à des considérations dont nous ne prétendons pas nier la valeur. En somme, il s'agissait d'une somme peu importante et d'un détail intérieur d'administration. L'Etat a suffisamment gagné à voir remplacer MM. Clinton et Johnson par un honnête homme comme M. Jumel qui rend compte exact des sommes qu'il reçoit, pour qu'il n'y ait pas lieu de croire tout perdu à cause d'une dépense de deux mille piastres.

C'est pour ces raisons que nous avions jugé inutile de critiquer la décision du bureau et de nous mêler à une polémique regrettable qui ne nous paraissait justifiée ni par la nature ni par l'importance de l'affaire. Ajoutons que la compensation accordée s'applique à cette année seulement et qu'il n'y aura pas de raison pour la continuer, les opérations de conversion devant se réduire à peu de chose après la présente année.

AUX FABRICANTS DE SIROPS.—M. Vor. Privat, 31 Bienville, a reçu de la pharmacie centrale de France du suc de framboises qui, par sa fraîcheur et son parfum, se recommande aux fabricants de sirops et aux glaciers. Voir l'annonce.

☞ Les chapeaux les plus élégants et les meilleur marché sont ceux du Robt. E. Lee.

☞ Pour être bien coiffé vous et vos enfans, allez au Robt. E. Lee, chapellerie, au coin des rues Canal et Bourbon.

LE CAS DE M. CRISPI—L'enquête dirigée par le procureur du roi, à Naples, a précisé le fameux cas de M. Crispi de la façon que voici. Nous l'empruntons au *Moniteur* :

L'ex-ministre de l'intérieur a contracté mariage en 1845 avec une Sicilienne ; en 1854, du vivant de cette femme, il épousa, à Malte, la blanchisseuse savoisienne dont les ressources pécuniaires lui avaient été si utiles pendant les temps durs de l'exil. Cette seconde union est donc légalement nulle ; depuis, sa femme légitime est morte ; il a donc recouvré sa liberté, et le mariage contracté il y a trois mois, à Naples, avec la comtesse Barbagallo est valide. Quant au crime de bigamie commis en 1854, la prescription empêche toute poursuite judiciaire.

La question de bigamie disparaît, ou à peu près ; reste le scandale, scandale qui a d'autant plus rejailli sur les amis politiques de M. Crispi, que depuis sa sortie du ministère on a constaté qu'il avait d'avance dépensé les fonds secrets jusqu'à la fin de mai.

En revanche, ajoute le *Moniteur*, il se vante publiquement que sous peu il fera traîner sur les bancs de la police correctionnelle le baron Nicotera, l'autre chef de la gauche, qui lui a joué le tour de divulguer toute cette affaire de bigamie.

—Bruxelles a été surpris de la visite officielle du frère du roi de Hollande actuel, Guillaume III. C'est la première fois depuis 1830, époque de la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, qu'un commerce d'amitié a lieu entre les deux royaumes. Aussi a-t-il été décidé à la cour belge que le comte de Flandre, frère du roi Léopold, se rendrait à La Haye, saluer le frère du prince Henri des Pays-Bas.

UNE FÊTE DE CHARITÉ A L'OPÉRA.

Plaisir et bienfaisance.

Les fleurs, l'enfance et l'art.

Si le spectacle du dénuement qui atteint tant de familles dans notre ville est affligeant, nous trouvons une touchante consolation dans la pensée qu'il existe dans notre population des âmes d'élite dont la charité est inépuisable et qui savent trouver le moyen d'ouvrir les bourses, même quand on peut les croire fermées par des appels réitérés. On a tant usé, depuis quelques années, des représentations et des concerts de charité, qu'il faut pour faire recette, s'ingénier à offrir quelque attrait nouveau à ceux qui constituent le public payant et qui ayant leurs pauvres, se montrent quelquefois sourds à de nouvelles sollicitations.

C'est ce qu'ont compris les organisatrices de la fête donnée mardi soir à l'Opéra. Tout en comptant sur l'intérêt sympathique qui a toujours été accordé à l'objet que s'est proposé depuis sa création la Société des Servantes des Pauvres, les nobles et intelligentes dames, qui avaient résolu de faire appel à la population en faveur de cette œuvre, ont voulu que la réunion eût un attrait tout exceptionnel et elles ont réussi au-delà de leurs espérances.

La recette a été bonne, elle assurera le pain de bien des familles, et la fête a été de celles qui laissent les souvenirs les plus agréables. Il était impossible de combiner une série de spectacles plus charmants. Nous pourrions résumer nos impressions en un mot "c'était une soirée d'enchantements."

Associer l'enfance à une fête de bienfaisance a été une heureuse inspiration et on ne pouvait le faire avec plus de goût et de façon à exciter un plus vif intérêt.

Un moment, nous avions cru que la fête serait rendue impossible. Le ciel déversait des torrents d'eau, dans nos rues et ce déluge avait de quoi arrêter les plus intrépides. Mais il n'y a eu qu'un retard. Une embellie s'étant produite, exécutants et spectateurs se sont bravement acheminés vers le théâtre de l'Opéra, au risque d'y être retenus jusqu'au lendemain si le déluge recommençait. Un peu avant neuf heures, la salle était pleine et tout le monde, grand et petit, à son poste sur la scène. Une heure et demie de retard, mais rien de perdu pour la charité ni pour le plaisir. Commencé à neuf heures au lieu de sept heures et demie, le spectacle n'a fini qu'à une heure du matin. Morphée, ce maître impérieux de l'enfance, a dû attendre à la porte où il était consigné, sauf à se rattraper dans la matinée sur les chérubins soustraits à sa loi.

Mais arrivons au fait. La salle était pleine, toutes les places occupées et beaucoup de spectateurs obligés de rester debout, lorsque le rideau s'est levé et a laissé apercevoir le palais de la Reine des Fleurs avec un trône splendide.

La reine (Mlle Coralie Payro) vêtue d'un costume d'une grande richesse en robe de satin à longue traîne, a fait son entrée au bras d'un cavalier et est allée prendre place sur son trône. Les dames d'honneur représentées par Mlles Aline, Corinne et Marie Delvaille, Louise Bertin et Emma Carrière, toutes en riches toilettes, chacune escortée aussi par un cavalier, sont venues prendre place sur les sièges rangés autour du trône.

Les vingt-quatre demoiselles composant le Club du Bouquet Musical ont ensuite fait leur entrée aux bras de leurs cavaliers et après avoir salué la Reine, sont allées prendre place aux douze pianos rangés sur le devant de la scène. Elles étaient toutes habillées de blanc.

Tous ces mouvements se sont accomplis avec beaucoup de grâce et le coup d'œil qu'offrait la scène était très séduisant. Mademoiselle Octavie Romey, directrice du Bouquet musical, ayant pris place sur une estrade, a donné le signal de l'attaque et le concert a commencé.

Le final de la 5me symphonie en *ut* mineur, de Beethoven a été exécuté avec un remarquable ensemble et les applaudissements ont éclaté de tous les points de la salle. Mademoiselle Marie Herr a joué ensuite d'une façon tout brillante la valse des Patineurs du *Prophète*, par Listz, et le public a témoigné toute sa satisfaction à la jeune et habile pianiste, dont le talent s'est déjà fait apprécier dans plusieurs concerts. Après une romance chantée avec goût par M. Fernand Claiborne, un duo pour violon et piano, la "Rêverie," de Vieuxtemps, a été exécuté par M. Caulier et Mlle M. M. L'habile violoniste a rendu avec beaucoup de sentiment cette poétique composition. Mademoiselle M. T. a chanté ensuite d'une voix fraîche la cavatine de *Lucrèce*.

Le concert s'est terminé par le chœur des soldats de *Faust*, exécuté avec un grand effet à 48 mains, sur douze pianos, par les 24 jeunes virtuoses du Bouquet musical, dont voici la liste : Mesdemoiselles Marie H—r, Lucie T—d, Lawrence R—n, Marie M—l, Marguerite G—a, Estelle de P—t, Lizette D—ille, Anna Le G—r, Marie P—t, Alzire B—z, Marietta S—e, Blanche J—t, Leono G—r, Leonie L—e, Coralie D—l, Aurelie B—n, Julie B—n, Laure L—l, Fanny D—l, Lilla B—n, Blanche McC—d, Louise H—n, Minna K—k, Carrie A—k.

Ce morceau a terminé la première partie du spectacle.

Nous avons alors suivi la foule dans le foyer, où trois tables ornées de guirlandes et de magnifiques bouquets étaient chargées de friandises et d'immenses bols de rafraîchissements. La grande table de restaurant était tenue par Mme J. B. Laffitte. Nous y avons remarqué un splendide bouquet composé avec un goût parfait de fleurs naturelles et artificielles, œuvre d'une fée gracieuse dont nous ne trahirons pas l'incognito.

Les autres tables où l'on débitait des fraises, des glaces et des rafraîchissements, étaient tenues : l'une celle du May Pole par Mmes Blanc et Aut. Ducatel, l'autre celle du Menuet par Mmes O. D. Greene et Rouse. Toutes ces dames avaient pour vendeuses un essaim de dames et de demoiselles dont nous regrettons de ne pouvoir donner la liste.

Après une demi-heure passée au foyer, la foule rappelée par les sons de l'orchestre, est allée reprendre ses places. Les 12 pianos avaient disparu avec le plancher qui les portait et leur place était occupée par la fanfare du 1er régiment, dont le concours avait été obligeamment offert par le colonel De Trobriand.

Le rideau s'est levé sur une jolie scène champêtre laissant voir la Reine des fleurs et ses dames d'honneur et 75 enfants de deux à seize ans artistement groupés. La scène ou tableau III représentait "le couronnement d'une rosière."

Puis est venue la danse du May-Pole exécutée par dix couples d'enfants, en costumes variés et très gais, et ainsi composés ; 1er couple, Jeannie Bermudez et Auguste Bohn ; second couple, Amelia Hattrel et Placide Lemore ; 3e couple, Mignon Cartier et Welham Brickell ; 4e couple, Louise Villeré et Roby Bohn ; 5e couple, Maggie Bradley et George Nott ; 6e couple, Emma Nott et Léonce Burthe ; 7e couple, Louise Dufour et George Pollock ; 8e couple, Sélika Bienvenu et Frank Chalaron ; 9e couple, Elise Garcia et Henri Pitot ; 10e couple, Berthe Pitot et Bragg Prévost.

On ne saurait imaginer rien de plus intéressant que le coup d'œil présenté par ces vingt enfants, tenant les banderolles du Mai, et accomplissant en cadence les évolutions les plus gracieuses. Le public a applaudi avec enthousiasme et nous complimentons Mme Ducatel qui a su si bien organiser cette danse.

Après la danse du Mai nous avons vu arriver la fille de Mme Angot et Mlle Lange accompagnées par Ange Pitou (Roby Bohn). Clairette c'était Mlle Stella Bienvenu et Mlle Lange c'était Mlle Marie Rouse. Costumées d'une façon charmante, les deux petites artistes ont chanté la chanson de Mme Angot, puis ont joué la scène des poissardes avec une verve étourdissante, des jeux de physionomie, des allures et des gestes à étonner les habitués d'Ajmée.

La scène très bien chantée et jouée a eu un succès fou et bouquets, applaudissements et rappels ont récompensé les deux mignonnes divas.

Le quatrième tableau a représenté "La Cour de Flore," avec la danse du "Menuet" qui a été exécutée très gracieusement par des demoiselles et des messieurs en costumes du temps et dont voici les noms :

Mlles Nisida Deléry, Lulu Bohn, Ernestine Gagnet, Eliska Lange, Laure Lange, Cecelia Moses, Lovie Gustine, Alice Toledano, Amélie Herr, Maimie Green, Mené McCaulay, et Marie Frois et MM. Robert S. Landry, Joseph Pascal, Nelvil Puech, Henry DelBondio, Daniel Cobb, Wm. Turnbull, Boyd Goodrich, E. H. Caulfield, Howard E. Scott, Willie Randolph, George Generes et Edonard Holland.

La "danse écossaise" marquée sur le programme a été supprimée.

Le cinquième tableau était "Les trois grâces" dans le Royaume des Fées. Ces trois grâces étaient dignement représentées par Mlles Corinne Bonnecaze, Aline Ducatel et Stella Kilshaw. A leurs pieds étaient de jolis petits amours, (Elmore Dufour, Lucie Miltenberger, Claudia Guinault et Charles Carrière, de charmants chérubins.)

Au-dessous de ces groupes, dans un char doré traîné par des oiseaux de paradis, une belle personne, Mlle Louise Braughn, à la blonde et opulente chevelure, représentait la Reine des fées. Elle était entourée de jolies petites fées portées sur des nuages argentés et qui n'étaient autres que Melles Henriette Burthe, Odalie Boudousquié, Marie Ducatel, Emma Bertin, Gabrielle Burthe, Claire Huard, Marie Lambert, Émilie Dupré, — Commagère, Zulma Marigny, Katie Brown, — Delvaille, un petit chérubin Willie Formento, et plusieurs autres.

Le tableau final formé par tous ces groupes a dignement terminé cette ravissante soirée, qui a eu mille à quinze cents spectateurs et qui en eût attiré davantage sans l'inclémence du temps.

☞ Grande réduction de prix.—Chaussures à tous prix au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants, se trouve au magasin du Robt. E. Lee.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.—On nous annonce pour aujourd'hui : Vent du nord-ouest tournant au sud, temps plus chaud et clair.

Température, 24 avril 1878.

Thermometre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	62	17
Midi	74	23
3 P. M.	78	26
6 P. M.	78	26

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.—CITY HOTEL—J. Poitevant, Pearlington; Mme S W Sanless, Donaldsonville; S W Long, do; J C Clarke, McComb City; E C Smith, ville; J N Leonard, do; R Lyons, Brecoton, Ala; T J Murphy, Baie St. Louis; Chas. G. Ogden ville; Robt H Stucett et sa dame, Selma, Ala; M Pruno et sa dame, Mobile, Ala; Mme B B Cox, do; Mlle Lizzie Cox, do; C J Judson, St Louis, Mo; Mlle J. Mc Mahon, Vicksburg, Miss; Dr Jessie Carter, Mobile; Miss Carter, do; Miss Carter, do; Wm Blake et sa dame, do; Miss Blake, do; P. A Schuerman et sa dame, do; Geo P Toulmin et sa dame do; J G Hollinger, do; Mesdemoiselles Toulmin, Mobile; J Howland jr. et enfant, do; H Schumacher et femme, do; H A Taylor et femme, do; S B Quigley, do; Dr N H Walton et femme, do; Mme D D Wilcox, do; Mme H B Holmes, do; Mlle Ida Applegate, do; Mme D O Richardson, do; Mme F E Kix, do; J I Knight, do; Mme Underwood, do; H W Calais, do; Paul Arata, do; J L Foster, femme et enfant, do; J A Foster, do; Mme Tucker, do; Mme Bidgood, do; I M English, do; F A Ross jr., do; J S Bidgood, do; Jas Thompson, do; Thos. Frank, do; J M Ward, W H Sanding, do; J C Du Bose et enfant, do; W L Travist, Jr.; do; G B Merkel, do; Monroe Duncan, do; M Goldsmith, do; R N Warner et femme, do; Geo H Haller, do; W G Vorville, do; J Doile, do; W McDonald, do; P Bernsovas, do; Mme H Sughi, et 3 jeunes dames, do; F L Gelbky, do; J Mayer, do; S J Russell, do; Sas Farrell, do; Jas Couch, do; Jas Brewer, do; Mathew Sloan et femme, do; R Felder, do; J M Farner, do; C Kuhl, do; R A Cowen Scranton, Mississippi; Miller Doutzler, Mobile; S J McKay, Mobile; F J McKay, do; O Fairley, do; Miss A Beragon, do; J F Powers, do; John Rosetta, do; H B Seals, do; A S Newhauser, do; Simon [illegible], do; L C Rollins, do; J W Thompson, do; S [illegible], do; Mrs Fell, do; Mrs Holt, do; C W Guiske jr, do; Chas E Turner, do; Mrs Mandick, do; Mrs Octavia Appeway, do; J H O'Hara, do; Dan Harris, do; Dr O J Hood, do; Miss Olivia Hood, do; S H McNalster, do; Miss Dora McMaster, do; J A Spottswood, do; M Vinas, femme et enfant, do; Gus Anderson, do; Mrs Nelson, do; Mrs Scholtz, do; Chas McConnell, do; Leo Delahunty, do; G J Robinson, do; Z A Owens, do; C Conley, do; R W Copner, Bladon Springs; Miss M C Cullen, Mobile; Mrs Underdown, do; Mrs Mauser et 2 enfants, do; Mrs Potter, do; James Ketnan, do; Mrs C A Harris, do; Mrs Blackman et fils, do; Jas Snodgart, W B Shelton, do; Mrs W P Taylor et enfant; Mrs S Narrano, Mrs C Narrano, do; A M Quigley, do; Miss Eva Quigley, Miss V A Mountain, C Turner et femme, Wm Blake, do; Juge O J Semmes et femme, do; Miss May Bowers, do; Miss Azelia Bowers, do; Miss Kelly, do; M s Gustavus Hortin, do; J W Marshall, do; G S Elliott, do; John Burke, do; W H Beason, do; Jonathan Beason, Princeton, Ala; W C Sentley, do; Chas Beadsley, Mobile; H M Cudabac, do; B Rester et femme, do; Mrs Mary Barry, do; C Johnson, do; J J Hubbard, do; C Patterson, do; James Locke, do; H C Minor, femme et fils, Lnc; Hugo Bicker, St-Louis; Pierce Butler, Lnc; Mrs Bragg, do; Miss Mary Butler, do; R Cutler, do; H A Earns, Wesson, Miss; J D Brown, femme et enfant, Athens, Ohio; B J Duggan, Fle; James Marks, do; Mrs J C Cofield, Côté; Miss Nellie Campbell, do; Mrs E A West, Houston, Tex; W H Cousins, Tyler, do; Geo S Sydney, New York.

Académie de Musique.—Ce fameux drame en quatre actes, si fertile en coups de théâtre, intitulé ; Une Cause Célèbre continue à attirer beaucoup de monde à l'Académie de Musique. La matinée, hier, a été fort brillante, et la représentation du soir ne l'a pas été moins. Certes, tous les acteurs qui y remplissent des rôles ne sont pas excellents, mais il y en a d'assez bons et la pièce par elle-même a assez de mérite pour qu'on n'en demande pas davantage. Le même spectacle occupera l'affiche toute la semaine.

On annonce pour lundi prochain le début d'une troupe dramatique nouvelle, dont fait partie Miss Katie Putnam. On vante beaucoup le talent de cette actrice.

Les canaux de la ville.—Le Dr Choppin, du Bureau de Santé, a répondu à M. McCaffrey, qui lui avait demandé son opinion sur le curage des canaux de la ville en cette saison, que cette opération faite actuellement pourrait être nuisible à la santé publique, à moins de verser de l'acide carbolique sur la vase sortie des canaux et exposée aux grand soleil de mai. L'acide carbolique employé dans ce but, il y a quelques années, neutralisa avec succès les miasmes provenant de l'excavation, mais le moyen est couteux, remarque le Dr Choppin, et à cause de cela, il vaudrait mieux renvoyer le curage au mois d'octobre.

C'est là un bon conseil dont la municipalité devrait faire son profit. Le curage des canaux n'est pas, d'ailleurs, d'une nécessité absolue chaque année, pourvu qu'il n'y ait nulle part d'obstacle direct à l'écoulement des eaux. S'il se trouve quelques endroits obstrués, c'est là qu'il faudrait exécuter un travail de dégagement, mais là seulement, ce qui serait une très petite affaire et peu dangereuse.

Coup de rasoir.—Mardi soir, sur les 9 heures, dans une maison de la rue Clara, entre les rues Euphrosine et Calliope, une femme de couleur, nommée Rachel Garner, s'étant prise de querelle avec un homme de couleur, nommé Robert Johnson, par jalousie dit-on s'est jetée sur lui et l'a blessé dangereusement d'un coup de rasoir au-dessous du bras gauche. Les amis de Johnson ont pris soin de lui. Quant à Rachel, qui a 24 ans, elle a été arrêtée sur l'accusation par R. Johnson de lui avoir fait une blessure dangereuse avec des intentions meurtrières.

Vol.—Susie Collins, couleur, accusée par F. F. Saddler de grand vol, a été arrêtée par le caporal Murphy et internée dans la troisième station. Hier, elle a été traduite devant le recorder Smith qui, à défaut de caution, l'a envoyée en prison.

Décision concernant le desséchement.—Dans l'affaire de la ville de la Nouvelle-Orléans pour privilège, etc., sur propriétés dans le troisième district de desséchement, le juge Monroe, de la Troisième Cour de District, a rendu une opinion élaborée et a cité de nombreux précédents, lois et opinions. Le rule pris par O. Zagami a été mis hors de cour et l'intervention de Warren Van Norden a été maintenue, l'injonction accordée sur la pétition étant faite perpétuelle.

Double convalescence.—Hier matin, Bill Williams a été reconduit de l'hôpital en prison, s'étant parfaitement rétabli d'une blessure qu'il avait reçue au côté gauche du ventre dans une querelle avec Mary Scott, le 18 du courant. On se rappelle que Johnson avait attaqué Mary avec un couteau et l'avait dangereusement blessée, ayant été blessé lui-même pendant le conflit. Il s'était échappé, mais avait été arrêté le lendemain et depuis ce jour jusqu'à parfaite guérison, il était resté à l'hôpital sous la garde d'un homme de police. Mary se remet elle-même très rapidement.

☞ Chapeaux brésiliens, Henri IV et autres, blancs, noirs et marrons, à $1 50, $2, $2 50 et $3.

☞ Venez tous au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine; les plus belles chaussures de la ville s'y trouvent.

LES PIÈCES DE 20 CENTS—La chambre des représentants de Washington vient de voter l'abrogation de la loi autorisant la frappe des pièces de vingt cents en argent. Cette loi qui datait du 3 mars 1875 avait été votée sur la recommandation du directeur de la monnaie, qui s'exprimait ainsi dans son rapport pour l'année finissant le 30 juin 1874 :

"La frappe d'une monnaie de cette dénomination ne sera pas seulement d'accord avec notre système décimal, mais écartera une difficulté qui existe maintenant sur le littoral du Pacifique et au Texas, où les pièces de nickel de 5 cents ne circulent pas et où l'on avait autrefois l'habitude d'appliquer le terme "bit", "deux bits", "quatre bits," aux fractions du dollar espagnol qui avait cours dans cette région.

Cette habitude persiste encore, bien que ces pièces d'argent aient disparu de la circulation, de sorte que si l'on fait un paiement "d'un bit" et que l'on donne pour cela une pièce de 25 cents, on ne rend qu'une pièce de 10 cents ou "un bit," ce qui fait que l'acheteur se trouve perdre 5 cent dans la transaction. La frappe de pièces de 20 cents remédiera à cet inconvénient.

On a aussi fait valoir en faveur de la frappe de pièces de vingt cents l'excellence du système de l'Union latine dont la pièce d'un franc aurait ainsi son équivalent dans la pièce de 20 cents. Mais en fait les inconvénients de cette pièce ont été reconnus presque intolérables. La différence de dimension entre la pièce de 20 cents et celle de 25 cents est si légère qu'on ne s'en aperçoit guère et que les pièces de 20 cents passent souvent pour des pièces de 25, auxquelles le public est trop habitué pour se faire aux autres. Voilà pourquoi il a été jugé à propos de suspendre la frappe des pièces de 20 cents.

(Courrier des Etats-Unis.)

NOUVELLES DIVERSES.

On annonce que le Président de la République assistera aux grandes manœuvres de 1878. Le commandant du 1er corps d'armée, le général Clinchant, fait, en ce moment, dresser les projets de manœuvres qui doivent être envoyés au ministre de la guerre.

—Le premier appel de l'armée territoriale, qui va avoir lieu, porte sur 131,000 hommes.

Le ministre de la guerre, grâce au crédit de 1,050,000 fr. qui lui est accordé sur le chapitre de l'habillement, va pouvoir mettre un costume complet à la disposition de la moitié des officiers convoqués.

Par mesure d'économie, le ministre de la guerre a résolu de faire en trois fois l'appel des 131,000 convoqués, de manière à ne pas faire sortir des magasins un aussi grand nombre d'effets d'équipement neufs. On ne sortira que 44,000 costumes, qui serviront successivement aux hommes de chaque tiers.

—On écrit de Toulon à un journal du Midi, qu'en présence des éventualités de guerre qui peuvent surgir entre la Russie et l'Angleterre, des ordres seront prochainement donnés pour augmenter notablement les armements de la flotte française. C'est ainsi que l'on armerait dans nos divers ports, un certain nombre de frégates et de corvettes cuirassées, qui iraient renforcer les escadres de la Méditerranée et de la Manche. On parle également de l'armement de tous nos croiseurs rapides, le *Tourville* en tête.

—Le fait du rappel des anciens de réserve autrichiens résidant en France est confirmé de divers côtés. Des ordres identiques à ceux que nous avions signalés ont été reçus à Lyon, à Marseille et dans plusieurs autres villes.

—On assure, au *Journal du Loiret*, qu'un ambassadeur a prononcé ces mots, au sujet de la lutte à laquelle l'Angleterre s'apprête si activement : "L'Angleterre se prépare comme si la guerre devait commencer demain ; mais elle peut attendre tout le temps que la Russie voudra : c'est une guerre financière qu'elle veut lui faire."

—On lit dans la *Correspondance Havas* :

"On annonce une réponse à l'article du prince Napoléon (publié dans la *Revue des Deux Mondes*), par un personnage politique qui était aux affaires au moment où la guerre avec la Prusse fut décidée par le gouvernement impérial. *Des pièces officielles seront publiées* pour infirmer les allégations du prince publiciste."

Le personnage politique en question serait M. le duc de Gramont.

—M. Gambetta doit prolonger son séjour à Nice pendant une partie des vacances.

Le *Sémaphore* croit savoir, en outre, que M. Gambetta s'arrêtera à Marseille, avant de rentrer à Paris.

—Le *Rappel* annonce la mort subite d'un de ses collaborateurs, M. Louis Asseline, membre du conseil municipal de Paris, directeur de la correspondance politique qui portait son nom, et l'un des auteurs de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, dont les événements de 1870 ont interrompu la publication en plein succès.

M. Louis Asseline est décédé avant-hier soir, d'une congestion cérébrale.

—On lit dans le *Journal officiel* :

"Les nouvelles des diverses contrées de la France constatent le bon état des récoltes en terre. Les pluies de ces derniers temps ont activé la végétation ; les prés ont verdi, les blés d'hiver ont pris de la force, et, enfin, les feuilles des arbres vont paraître.

"Dans les vignobles, la taille, commencée vers le milieu de février, a été arrêtée en Bourgogne par quelques mauvais jours de pluie, de neige et de froid. Cette température s'est fait ressentir également dans les Charentes, fort à propos pour s'opposer à l'essor trop hâtif de la sève. Dans l'Hérault, l'Aude et le Gard, les viticulteurs se plaignent de la sécheresse.

"Il paraît certain que la surface ensemencée en betteraves est plus considérable, cette année, grâce au bon résultat obtenu durant la dernière campagne."

La *Gazette d'Augsbourg* annonce que le prince de Bismarck va demander au Reichstag un crédit de 5 millions de marks (6,250,000 francs) pour la construction de casernes devenues nécessaires pour le logement des nouvelles troupes qui doivent tenir garnison en Alsace-Lorraine.

—On lit dans la *Patrie* :

Nous avons signalé la triste situation où se trouvent les condamnés de la Commune que des grâces successives font rentrer à Paris. Nous sommes heureux d'apprendre que ces rapatriés, à défaut de l'assistance que leur refusent ceux qui les ont perdus, vont recevoir les secours d'une œuvre de bienfaisance fondée par un vénérable ecclésiastique, par un de ceux mêmes que la Commune voulut faire exécuter.

—Un mot piquant de l'*Evénement* :

On parle politique dans un coin de la Maison-Dorée.

—Que doit dire le czar de l'attitude de l'Angleterre ?

—C'est bien simple ; il dit : *Orientenous !*

—Un journal constate qu'il y a à New-York 2,000 boutiques de barbiers occupant 7,500 artistes capillaires.

Nous ignorons le chiffre réel des barbiers parisiens; mais quel total formidable on atteindrait si l'on parvenait à recenser tous les raseurs !

LE SYSTÈME MÉTRIQUE. — Nous lisons dans la *Tribune* :

La législature du New Jersey, qui a fait dernièrement une fin peu glorieuse, a commis l'erreur de passer un acte recommandable, et le gouverneur McClellan l'a signé peu de jours après. Cette loi requiert le placement, dans tous les écoles de district de l'Etat, d'un tableau des poids et mesures employés dans le système métrique. Boston et peut-être une ou deux autres villes ont déjà pourvu leurs écoles publiques de ce tableau, mais le New Jersey est jusqu'à présent le seul Etat qui ait adopté cette méthode rationnelle, non seulement de familiariser ses futurs citoyens avec la nomenclature métrique, mais aussi de leur donner une connaissance expérimentale des unités elles-mêmes, de sorte que les mots mètre, litre et kilogramme leur représenteront des mesures et des poids aussi définis et aussi bien compris que ceux représentés maintenant par les termes yard, quarte et livre. Il est peu douteux que la première génération d'enfants recevant les avantages de cet enseignement, aura plus tard à mettre en pratique la connaissance ainsi acquise, dans l'achat, la vente, le pesage et le mesurage de ses affaires journalières; et une action aussi pratique que celle du New Jersey hâtera le jour où les chapitres sur les nombres dénommés seront rayés de notre arithmétique et où les fractions ordinaires deviendront presque des curiosités surannées.

Ce pays a été le premier à introduire un papier-monnaie décimal, et il ne semble pas y avoir de bonne raison pour qu'il ne soit le dernier de la chrétienté à adopter un système uniforme et logique de poids et mesures basé sur la même proportion. La matière est tellement importante que tout acte de législation semblable à la loi récente du New-Jersey, à l'acte du congrès qui a légalisé originellement le système et à la loi postale requérant le département de fournir des balances métriques à tout bureau qui en demandera, mérite une note spéciale et une recommandation.

Le bill même de M. Alexander Stephens demandant des bips, des cuillerées, des tas d'orge et d'autres unités bizarres ou barbares, a eu son utilité, en appelant l'attention populaire sur un système déjà adopté par quelques-unes de nos plus grandes compagnies manufacturières, par la plupart de nos sociétés savantes, par les professeurs de beaucoup de nos collèges dans leurs démonstrations et expériences, par l'Institut Smithsonian dans toutes ses publications officielles, et par la plus honorable, de toutes nos entreprises nationales, la Coast Survey.

—Les journaux de Richmond, (Indiana) rapportent que, l'hiver dernier, pendant une maladie de Mme Charles Maul, son mari séduisit la sœur de sa femme et deux jeunes filles à son service. Mme Maul fut si affligée, en apprenant ces faits, qu'elle en devint folle, et elle est aujourd'hui à l'hospice des aliénés, à Indianapolis. Maul avait pris la fuite pour échapper à la vengeance de son beau-père. Il est revenu à Richmond, il y a deux ou trois jours, et a repris son travail. Les deux Stevenson, ses beaux-frères, l'ayant rencontré jeudi matin près de la ville, lui ont tiré sept coups de revolver. Il a reçu trois balles dans le corps, on attend sa mort d'un moment à l'autre. Les frères Stevenson ont donné avis qu'ils se présenteront devant un juge lorsqu'on les appellera. Ils n'ont pas été arrêtés. L'opinion publique est en leur faveur.

Les trois femmes qui ont eu des relations illicites avec Maul sont à la veille de devenir mères.

(Messager franco-américain)

—La loi sur l'amnistie des délits de presse et d'offenses par la parole étant exécutoire pour le département de la Seine vingt-quatre heures après sa promulgation, M. Bonnet-Duverdier a été mis en liberté.

AFFAIRE ROURE.—UNE JEUNE FILLE ÉTRANGLÉE PENDANT SON SOMMEIL ET ENSEVELIE DANS UNE MALLE PAR SON AMANT.—Cette dramatique affaire a eu son dénoûment, jeudi, dans la nuit, devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Roure a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Son interrogatoire a été très émouvant. Roure était pâle, accablé. Il a discuté vivement l'affection que Rose Delahaye prétendait avoir pour lui. "Il savait, a-t-il dit, que Rose ne l'aimait pas ; il était jaloux, et il a cédé à un irrésistible entraînement."

D'après ce système, le crime n'aurait pas été prémédité.

Parmi les pièces à conviction, figurait la malle qui a servi au transport du cadavre ; cette malle qu'on rencontre dans tant de drames marseillais. L'accusé en a détourné les yeux avec obstination.

En entendant le verdict du jury, Roure s'est mis à fondre en larmes.

—En Angleterre, la représentation d'un opéra intitulé la *Reine de Saba*, par Goldmark, qui était en répétition au théâtre de Covent-Garden, à Londres, vient d'être interdite par l'autorité, qui s'oppose à ce que les noms bibliques soient transportés sur la scène, et à ce que les personnages de l'Ancien Testament paraissent comme acteurs dans une composition dramatique.

Ce n'est qu'après que les noms auront été modifiés et l'action transportée dans n'importe quel pays imaginaire, que l'autorisation de jouer la pièce sur un théâtre anglais pourra être accordée.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session extraordinaire de 1877.

(Promulguée, dans le *New Orleans Democrat*, le 10 janvier 1878.)

No. 146.) LOI

Pour amender et décréter de nouveau la clause un de la loi numéro quarante-un, approuvée le cinq mars mil huit cent soixante-treize et intitulée "loi déclarant crime l'usurpation d'un emploi public et pourvoyant à la punition de ce crime ; déclarant que si un fonctionnaire public quelconque s'allie à un usurpateur quelconque ou le reconnait, son emploi devra être déclaré forfait et considéré comme abandonné ; ordonnant et dirigeant les procédures légales dont le but sera de faire proclamer cet abandon et cette forfaiture ; autorisant le gouverneur à déclarer cette forfaiture et cet abandon dans certains cas, à destituer et remplacer le fonctionnaire.

Clause 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée décrètent : Que la clause un de la loi No. 41, approuvée le cinq mars mil huit cent soixante-treize est amendée et décrétée de nouveau de manière à se lire comme suit :

Que si une personne quelconque prétend être fonctionnaire soit exécutif, soit judiciaire, soit législatif, de l'Etat, sans qu'une élection l'ait autorisé à le faire ou sans l'autorisation que donne une commission du gouverneur de l'Etat si la loi exige du fonctionnaire l'obtention d'une commission, ce prétendant illégal devra être considéré comme usurpateur. Si cet usurpateur tente d'exercer les devoirs d'un fonctionnaire public et gêne un fonctionnaire public quelconque dans l'exercice de ses devoirs, il devra être considéré comme coupable d'un crime, et, sur conviction, pourra être condamné à l'amende ou à l'emprisonnement ou aux deux, au gré du tribunal.

Clause 2.—Décrètent de plus, &c., Que toutes les lois ou parties de lois contraires, sont abrogées et que la présente loi devra être exécutée à dater de son adoption.

(Signé) LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.

LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et président du Sénat.

Etat de la Louisiane, Bureaux du Secrétaire d'Etat.

Reçu, à la Nouvelle-Orléans, ce neuvième jour de janvier mil huit cent soixante-dix-huit. Le susdit bill de la Législature de cet Etat, de mil huit cent soixante dix-sept, ayant été présenté à son Excellence le gouverneur de cet Etat, pour son approbation et sa signature, et n'ayant pas été renvoyé par lui à la Chambre des Représentants, d'où il venait, avec sa signature ou ses objections, dans le délai prescrit par la constitution de cet Etat, est devenu loi.

(Signé) WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

Pour copie conforme :

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

MOT DE LA FIN.—"Mon cher, je viens de donner une pièce à la Comédie Française."

"Bah !... Et elle a été reçue?"

"Immédiatement, et presque sans examen."

"Ce n'est pas possible !"

"Si fait..., c'était une pièce de cent sous, et en échange on m'a donné une place."

MÈRES, MÈRES, MÈRES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
3 avril—

Sirop allemand—Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mises aussi bien à l'épreuve que celles du Sirop Allemand de Boschee. En trois ans, deux millions quatre cent mille petites bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis par les droguistes dans ce pays aux malades atteints de consomption, de l'asthme, du croup, de la toux aiguë, de pneumonie et d'autres maux du gosier et des poumons, donnant au peuple américain la preuve irrécusable que le sirop allemand les guérit. Le résultat a été que les droguistes dans chaque ville et village des Etats-Unis le recommandent à leurs habitués. Allez chez les droguistes et demandez leur ce qu'ils en savent. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois doses suffisent pour guérir tous les cas. Positivement en vente par tous les droguistes de première classe dans les Etats-Unis.

Décédée, hier matin, à 7 heures, à l'âge de 4 ans et 9 mois, MARIE DELPHINE, fille de Jesse Albert et d'Augustine Monin. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, jeudi, à 4 1/2 heures précises. Le convoi mortuaire partira de la résidence de ses parents, rue Prieur, entre St-Philippe et Ursulines.
Clergé Ste-Anne.

ENTREPOT DE TAPIS.
17..........Rue de Chartres..........17
NOUS recevons, en ce moment, de fortes additions à notre stock. Nos prix actuels sont les mêmes qu'avant la guerre et au-dessous de ces prix.
TAPIS VELOURS AXMINSTER, Wilton.
TAPIS INGRAINS, VICTORIA, CHANVRE.
TOILES CIRÉES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes pour rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE NOTTINGHAM, Garnitures, &c.
A. BROUSSEAU & SON.
6 fév—3m

St. Bernard Steam Engine Fire Company No. 1—ASSEMBLÉE SPÉCIALE—SAMEDI, 27 avril 1878 à 7 heures et demie P. M., à la Salle du Club St. Bernard.
Règlement pour les billets du Pique-Nique. Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre de
A. DARCANTEL, Foreman.
Wm. La Mousse, Secrétaire. 25 avril—3t

Avis aux Fabricants de Sirops et Glaciers.
LE soussigné avant reçu du SUC de FRAMBOISES de la Pharmacie centrale de France, en offre en vente.
VOR PRIVAT.
21 rue Bienville, entre Decatur et Chartres.
25 avril—3t

Poste aux huitres de L'ALCAZAR.
82..........rue de Chartres..........82
RÉOUVERTURE aujourd'hui 25 avril. Déjeuners et Dîners à 50 cents. Prix à la carte. Fricassées et ragoûts de bœuf, de mouton et de veau, 10 cents; plats de légumes 5 cents; beefsteaks, 15 cents et au-dessus ; œufs, poissons, etc. 10 cents. Très bon vin à 25 cents la bouteille et au dessus.
25 avril—1f

ALCAZAR FRANÇAIS.
A cause du mauvais temps la représentation au bénéfice de la PETITE CHATTA est remise à JEUDI 25 avril—Les billets achetés seront valables pour cette date.
24 avril 2f

☞ Ni le capitaine ni le soussigné consignataire des barques françaises "Reine du Monde" et "Vautour", ne sera responsable des dettes que pourraient contracter les équipages des dites barques.
FÉLIX LABOR.
23 avril—3t

CHEMISES CHARVET!
J. LEVOIS & JAMISON,
Au No 126 de la rue du Canal.
NOUS avons reçu le dernier envoi de cette célèbre marque de CHEMISES FRANÇAISES ; comme notre assortiment est maintenant au complet, nous invitons nos amis et les personnes qui ont besoin de Chemises Françaises à en venir examiner le genre et la qualité.
J. LEVOIS & JAMISON,
126 de la rue du Canal.
21 avril—DMaJ

GRENADINES NOIRES.
J. LEVOIS & JAMISON,
126....RUE DU CANAL....126
Ayant reçu des GRENADINES UNIES, CANVAS ET DEMI CANVAS, nous les offrons à très bas prix; Celles de 20, 25 et 30 cents se vendaient, autrefois, à 40, 50 et 60 c. Nous avons également un choix de GRENADINES EN COULEUR que nous offrirons à aussi bon marché
J. LEVOIS & JAMISON,
126 rue du Canal.
21av—3f

GRANDS RABAIS
POUR LA SEMAINE DE PAQUES.
Chaussures! Chaussures!
MAGASIN ROUGE,
Coin des rues Royale et Dumaine.
Grande réduction sur le prix de la CHAUSSURE à l'occasion de la semaine de
PÂQUES.
L'attention du public est appelée sur le grand choix de
CHAUSSURES
de toutes les qualités au Magasin Rouge et surtout sur la modicité de leurs prix.
M. LION, Agent.
21avril—1y

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!
Reçus par steamer Nuremberg, du Hâvre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs, marrons, noirs et jaspés avec garnitures stériles ventilateur, formes nouvelles,
Frondeur—Henri IV—Mirabeau—Coureur—Cape Haute—Matelots,
pour hommes et enfants.
Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un bon marché sans précédent.
$1 50, $2, $2 50 et $3.
T. CHAUVIÈRE.
96 rue de Chartres, près Conti.
Blanchissage, teinture marron et noir de chapeaux de paille à prix réduits.
Chapeaux en tout genre sur mesure.
18 avril—3 m mar jeu dim.

CHAPELLERIE DU ROBT. E. LEE,
Angle des rues CANAL et BOURBON,
CHAPEAUX BRÉSILIENS, HENRI IV et autres, blancs, noirs et marrons, à $1.50, $2, $2.50 et $3.
21 av—1m—d mar j

Où il faut aller passer l'Eté.
SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environné de paysages charmants ; si vous voulez habiter quelque temps dans le plus beau climat du monde, et jouir des agréments d'un hôtel vaste, confortable, largement aéré, et professionnel dirigé, adressez-vous pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au
NATIONAL HOTEL,
J. G. A. LEWIS, Prop.,
Dalton, Ga.
17avr—

Chemises Françaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St.-Louis et Royale.
Reçu par steamer NUREMBERG.
Un nouvel envoi de CHEMISES DE PARIS.
Chemises toile, devant toile, percale couleur,
Tous les genres, toutes les grandeurs,
AVEC OU SANS COLS.
Linge de dessous, Caleçons toile et coton croisé, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards, Cravattes, Faux-cols.
Parapluies, soie et gingham.
Ombrelles, Parasols, Bains de mer.
CALEÇONS DE BAINS.
Brosserie, Ganterie, Parfumerie.
Corsets français! Corsets français! article splendide à $2.
Jouets pour enfants.
Grande spécialité de vêtures pour Bébés.
Hamacs mexicains—Hamacs mexicains.
Grandeur extra valant partout $4 à $3.
Magnifique occasion.
Il me reste quelques douzaines de GANTS VRAI JOUVIN, MÉDAILLE D'OR, pour dames et messieurs, 2 boutons, $1 50 la paire.
Articles de Première Communion.
Gants de fil blanc—Gants de peau blanca,
EVENTAILS soie et satin.
GRANDE RÉDUCTION dans les prix
PRICES TO SUIT THE TIMES.
21 avril—1m—DMaJ

GRANDE OCCASION
CHEZ
DANZIGER,
Au No. 157 de la rue du Canal
Nous continuerons, LUNDI 22 du courant, notre
Grande vente de sacrifices
—DE—
Marchandises achetées
durant la grande baisse des prix parmi lesquelles sont :
SOIERIES de fantaisie.
SOIERIES unies en couleur.
SOIERIES noires.
GRENADINES noires
ETOFFES fines pour robes.
Nouvelles dentelles!
Nouvelles dentelles!
parmi lesquelles se trouvent
$5,000
de véritables dentelles Guipure noires, que nous vendrons à un tiers de leur valeur, elles sont de 1/2 à 6 pouces de large.
NANSOUS blancs à carreaux, à 12 1/2 cents valant 25 cents.
NANSOUS blancs à raies, à 12 1/2 cents, valant 25 cents.
PIQUÉS blancs à 7, 8, 10, 12 1/2 et 15 cts. valant deux fois plus.
NANSOU DE L'INDE.
Mousselines et organdis Français et Suisse
MULLS.
NANSOUCKS.
Et autres articles de BLANC
TOILES D'IRLANDE.
TOILES A DRAPS
TOILES A CALEÇONS.
TOILES A TAIES D'OREILLERS.
DAMAS TABLE.
ESSUIE MAINS.
SERVIETTES
DOILIES
TIDIES.
QUILTS EN PIQUÉ.
Et d'autres articles de ménage.
OMBRELLES à 75 cts. valant $1 50.
Grandes réductions dans toutes nos
BELLES OMBRELLES,
Une immense variété de jolis manches.
Grande réduction dans nos PARASOLS fins, garnis de soie et de dentelle.
Réductions extraordinaires dans tout notre stock de
MARCHANDISES SECHES FINES,
Réductions qui font du magasin de
DANZIGER,
Au No. 157 de la rue du Canal,
le magasin le plus attrayant de la Ville.
21 avril—

Mme A. EMERY,
Modiste Parisienne,
14..RUE DE CHARTRES..14
GRAND DEBALLAGE
—DE—
MODES NOUVELLES.
21mars—2mois

Gages. Gages. Gages.
JE PRIE respectueusement les personnes qui auront quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés, d'avoir à régler d'ici au 29 courant. Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.
P. S.—Les ventes commenceront positivement le 29 courant et jours suivants, au coin Conti et Bourbon.
18 avr— J. ANGLADE.

Grande Savanne à louer!!!
UNE BONNE ET GRANDE SAVANNE entourée de pieux à 35 milles au-dessus de la ville.
Cette savanne contient 1400 acres de terre et sera louée à bon marché.
S'adresser : 30 Chartres, Nlle-Orléans.
18avril—15t

GRAND DEBALLAGE
d'Habillements Confectionnés.
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
Les plus remarquables comme élégance et bon marché.
Notre assortiment est le plus grand et le plus varié sur place.
Avant tout achat il est indispensable de faire une visite à la maison.
Attention spéciale pour les ordres de la campagne.
LÉON GODCHAUX,
31mars—1m 81 et 83 rue Canal.

REGNAULD et DALLIGNY,
TAILLEURS,
Rue de la Bourse, 2, PARIS.
M. REGNAULD, TAILLEUR, demeurant autrefois Rue de Richelieu No 84, informe sa clientèle louisianaise, ainsi que les personnes qui voudraient bien avoir recours à lui, qu'il a formé une société avec M. DALLIGNY pour l'exploitation de son industrie, au domicile ci-dessus. Les prix de la nouvelle maison restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité, au tarif suivant :

Jaquette	90 francs	Gilets	20 francs.
Redingotte	100 ..	Pantalons	40 ..
Habit	110 ..	Pardessus doublé soie	110

Pardessus d'hiver doublé de soie 120 francs.
27 mars—1m PP—sur Mar&S

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,
se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné et afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.
Propriétaire : Alph. WALZ.
21 mars— 26 rue Conti.

La Consultation du Dr TESTUT
VIENT D'ETRE TRANSFÉRÉE
Au No 178, Villeré, entre Dumaine et Ste-Anne.
4avril—1m

Marchandises
Endommagées!
Marchandises
Endommagées!
Endommagées par l'eau seulement.
Bons Marchés
EXTRAORDINAIRES.
FELLMAN BROS.,
Au No 133 de la rue du Canal,
—OFFRENT LES—
Marchandises endommagées
SAUVÉES DU
Steamer Col. A. P. Kouns,
QUI S'EST PERDU.
—AUSSI—
Un stock considérable vendu par ordre du Board of Underwriters et sauvé de l'incendie qui a eu lieu récemment au magasin de B. L. COFFIN, CANAL ST., NEW YORK.
Ces Marchandises sont parfaitement intactes
ET SONT GARANTIES COMME
Endommagées par l'eau seulement!
C'EST LA
MEILLEURE OCCASION
QUI SE SOIT ENCORE PRÉSENTÉE POUR CEUX QUI DÉSIRENT FAIRE DE BONS MARCHÉS.
Rappelez-vous-le !
CES MARCHANDISES NE SONT QUE MOUILLÉES, ET NE PORTENT AUCUNE TRACE DE FEU OU DE FUMÉE.
ELLES COMPRENNENT:
600 pièces étoffes IMPRIMÉES, de 45 à 55 yards, à $1.50. Elles ne sont que légèrement mouillées.
500 pièces vrai COTON LONSDALE, à 6 cts la yard. Légèrement mouillées seulement.
Vrai QUILTS-MARSEILLE 12-4, valant $10, pour $1 50. Légèrement mouillées seulement.
100 pièces CALICO FRANÇAIS, de 45 à 50 yards, à $2. Légèrement mouillées seulement.
100 pièces VICTORIA LAWNS fins, de 20 yards, valant 30 cts. pour 10 cts. Légèrement mouillées seulement.
500 pièces GARNITURES JACONAS, de 4 à 16 cts. Légèrement mouillées seulement.
300 pièces TOILE D'IRLANDE, de 20 à 30 yards, de $4.50 à $6. Prix réel, de $9 à $15. Légèrement mouillées seulement.
400 douzaines ESSUIE-MAINS, de 8 à 12 cts pièce. Légèrement mouillées seulement.
200 douzaines MOUCHOIRS OURLÉS de 10 à 15 cts. pièce. Légèrement mouillés seulement.
DAMASSÉS TOILE DE TABLE, SERVIETTES DE TABLE
Etc., Etc.
Il faudrait plus que cette colonne pour mentionner la moitié seulement des articles que nous offrons au public.
NOTRE STOCK RÉGULIER
RENFERME UNE QUANTITÉ DE
Marchandises nouvelles
ET BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS,
Broderies en couleur,
variété infinie et toutes les couleurs, de 5 cts à 18 cts.
500 paires MITAINES SOIE, noires, à 65 cts.
DEPARTEMENT DES ETOFFES DE BLANC.
2 caisses de Victoria LAWNS à 10 c.
1 caisse, très fins, à 18 c.
2 caisses NANSOU fin à 12 1/2 c.
1 caisse véritable NANSOU français, à 20 c.
MOUSTIQUAIRES BOBINET.
Immense stock de MOUSTIQUAIRES BOBINET, de toutes les largeurs et longueurs, un véritable article à trois plis, à très bas prix.
ORGANDIS blancs à raies, à 20 c.
ORGANDIS blancs unis, à 20 c.
40 pièces LINON blanc, garanti fil pur, à 28 c.
35 pièces, très fin, à 40 c.
DAMAS DE TABLE,
SERVIETTES, CRASHES.
1 caisse QUILT blanc 1 1/4 à 90 c.
2 caisses ESSUIE-MAINS Huckabac, longs de 42 pouces, à $1.50 la douzaine.
2 caisses do. 31 pouces, à $1.20.
2 caisses do. 29 pouces, à $1.
500 douzaines MOUCHOIRS ourlés, de $1.25 à $6.
MOUCHOIRS à large bordure, de $1 à $3.
Département de vêtements de dames.
Nous offrons, dans ce département, les dernières nouveautés et nous en avons une grande variété. Les prix sont ceux de la façon : de $5 à $12.
VÊTEMENTS D'ENFANTS,
En Ginghams, Piqué et Mousseline, à très bas prix.
SOIERIES—SOIERIES.
50 pièces jolies Soieries à raies, à 75c.
ORGANDIS BRODÉS.
Véritables articles français, très jolis modèles, à 35c ; 2 caisses de à 12 1/2.
GRENADINES NOIRES ET BROCADÉES.
A dessins et à raies, à notre bon marché habituel.
Une caisse TAMISE NOIRE.
très fin à 75 c.
Jolies Grenadines Bourette, en couleur, de 65c à $2.
60 pièces véritables Batistes Foulard Français, à 20 c.
5 caisses Lawn fil à dessins, de 10 à 35c.
Toiles du Nord, unies et à raies, Toiles Grass, unies et à dessins.
20 pièces Bordures toile en couleur, de 5 à 25c.
BARGAINS dans les Parasols, Eventails, Cols et Manchettes, Peignes argentés, Bourses, etc.
25 caisses Etoffes du pays à des prix extraordinairement modiques, elles ont été achetées [illegible]
DERNIÈRES VENTES A L'ENCAN.
Fellman Bros.,
133 rue du Canal.
24avr—1mois

ON
Ne peut plus douter de la popularité d'un établissement qui établit une règle aussi équitable que celle-ci.
Nos relations avec les grands districts manufacturiers nous permettent de telles réductions sur la chaussure, que dans beaucoup de cas nos prix sont au-dessous de ceux du gros. Nos derniers contrats avec les maisons NEWTON & SON'S et CAMDEN & BURTON
REND
impossible la concurrence sur les bottes claquées. Quand on pense que cet article se vendait, avant nos contrats, 2.00 piastres, et qu'aujourd'hui nous l'offrons à 50 cents de moins ; c'est-à-dire pour $1 50 la paire. Notre chaussure commune est toute vendue sur consignation. Achetée par nos principaux agents dans les grandes ventes à l'encan de Boston et de New York ou de maisons qui, pour faire de
L'ARGENT
font de grands sacrifices, nous pouvons hardiment vendre à des prix auxquels le petit commerce même pourrait acheter. Nous donnons ci-dessous un aperçu de certains de nos prix :
POUR
1.50 la paire bottes claquées pour dames.
1.00 " " lacées et claquées pour dames.
60c. " bottes pantoufles en peau pour dames
65c. " " " lacées " "
75c. " " " à clous " "
1.50 " Bottines claquées
1.00 " Brodequins en peau "
1.25 " " supérieure "
40c. " " de bébé.
50c. " " Enfants, à talons.
60c. " bottes
1.00 " " enfants doublées au bout.
1.00 " " en peau pour fillettes.
Et de plus nous offrons à nos clientes
TOUT
un immense assortiment de bottes en chevreau anglais, français et allemand d'une élégance parfaite, ayant été confectionnées d'après nos ordres sur des formes créoles. Nous nous plaisons à appeler l'attention toute particulière des dames sur le
SOULIER
AIMÉE, cet article est tout à fait nouveau, et quoiqu'étant découvert il peut servir pour sorties
QUI
n'a pas vu notre magasin ne peu pas s'imaginer ce qu'il peut y avoir de variété dans un assortiment complet de chaussures en tous genres. Nous invitons nos amis de la CAMPAGNE et de la ville à nous venir visiter
AVANT
d'aller ailleurs. Les avantages que nous offrons sont très grands : Nous délivrons GRATIS, dans toute la ville, ainsi qu'à Alger, Gretna, Carrollton et toutes les gares de chemins de fer, tous les paquets en caisses achetés à notre établissement.
Afin d'éviter à nos clients le désagrément de marchander, nous avons établi la règle du PRIX FIXE et de plus chacun de nos cartons, ou caisses, sont marqués en chiffres connus. Nous avons cru bon d'inaugurer cet
USAGE
afin que le moins connaisseur puisse acheter avec autant d'avantage que qui que ce soit.
A
l'avenir nous prions les personnes qui voudraient recevoir nos catalogues ou prix courants, de vouloir bien nous le faire savoir ; nous nous ferons toujours un véritable plaisir de les leur faire parvenir.
Le bon marché n'a jamais
CESSÉ
d'être notre seule manière d'opérer ; aussi avons-nous plaisir à constater que notre vogue n'a fait que grandir chaque jour. On trouvera dans notre STOCK tout ce que l'on peut désirer en fait de chaussures : depuis le soulier de Bébé, jusqu'au plus énorme brodequin d'homme. Tout est là.
DE
nombreuses demandes nous étant parvenues, des campagnes surtout, pour le brodequin cheville, pour homme de BATCHELLER. Nous prenons plaisir à annoncer que nous avons pris des arrangements avec la maison de ce nom, arrangements qui nous permettront à l'avenir de pouvoir satisfaire à toutes les demandes. Notre but étant de
PLAIRE
nous offrirons à partir du 2 avril un CADEAU à chaque enfant qui viendra nous visiter.
Nous invitons nos amis et connaissances à venir voir notre immense STOCK : nous nous ferons toujours un plaisir de les bien recevoir
A
L'ÉTOILE ROUGE
COIN DOUANE ET BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL
3mavril—3m, dj